



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-29035>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **24-29035**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ADOMA

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre portant sur la réhabilitation de la résidence sociale « Le Parc » et sur la restructuration de la résidence sociale « Le Salève », situées 19 et 21 rue de Genève à Annemasse (74 100)

Description : Marché de maîtrise d'oeuvre portant sur la réhabilitation de la résidence sociale « Le Parc » et sur la restructuration de la résidence sociale « Le Salève », situées 19 et 21 rue de Genève à Annemasse (74 100)

Identifiant de la procédure : 169b3b44-9734-45fc-8b0c-d0e044584917

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre portant sur la réhabilitation de la résidence sociale « Le Parc » et sur la restructuration de la résidence sociale « Le Salève », situées 19 et 21 rue de Genève à Annemasse (74 100)

Description : Réhabilitation et restructuration de 2 résidences sociales en site partiellement occupé. La durée prévisionnelle du marché est de 40 mois. La résidence sociale « Le Parc » est constituée d'un bâtiment en R+6 avec sous-sol et comptabilise 30 logements de type studios. Le programme de réhabilitation est le suivant : réhabilitation des 30 logements - rénovation des circulations tous niveaux - réhabilitation des autres composants du bâtiment selon conclusions du diagnostic technique réalisé par le maître d'oeuvre sur l'ensemble des ouvrages. La résidence sociale « Le Salève » est constituée de 3 bâtiments (R+6, R+2, R+4, et sous-sol) et comptabilise 147 logements dont 70 chambres en unités de vie. A l'issue de la restructuration des unités de vie, la résidence doit comprendre exclusivement des studios avec tous les équipements de confort individuels, pour atteindre environ 110 logements autonomes. Le programme est le suivant : - restructuration complète des bâtiments A et C comprenant la déconstruction des unités de vie et des logements en chambres et la refonte des autres logements pour créer entre 80 et 90 logements de type studios autonomes, répartis entre des T1' de 18 m² à 26 m² et des T1bis de 27 m² et 32 m². Un nombre réduit de studios T1 de surface ± 17 m² pourra être envisagé selon les scénarios d'optimisation du programme. - restructuration des locaux de services et parties communes du bâtiment B - réhabilitation des 22 studios existants du bâtiment B. L'ensemble du programme de travaux sera réalisé en site partiellement occupé. Les travaux dont la nécessité sera mise en avant par le diagnostic technique portant sur l'intégralité du site, seront à intégrer au projet, compris les espaces extérieurs, selon les besoins et modifications de fonctionnement apportés au site. Ainsi, le clos et couvert des 2 résidences, ayant déjà fait l'objet d'une rénovation il y a plusieurs années, sera à traiter en fonction des besoins induits par le programme et par les diagnostics associés. La mission confiée est une mission de base au sens du livre IV de la deuxième partie de la partie réglementaire du Code de la commande publique complétée par une mission de diagnostic technique DIAG portant sur l'ensemble des 2 résidences. Il est précisé que la mission intègre notamment une étude thermique, selon le calcul réglementaire méthode 3CL, et l'élaboration de scénarios de travaux visant au minimum l'atteinte de l'étiquette énergétique B de chaque bâtiment. Les éventuelles autres missions complémentaires seront explicitées dans le dossier de consultation qui sera transmis ultérieurement aux candidats retenus à l'issue de cet appel à candidature.

Identifiant interne : NAT2024_06

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Les candidatures seront obligatoirement transmises par voie dématérialisée, sur le profil acheteur d'Adoma. L'Architecte ne pourra pas être mandataire de plusieurs groupements. Le non-respect de cette condition de participation engendrera le rejet de la (des) candidature(s) concernée(s). Les autres cotraitants pourront se présenter dans plusieurs groupements. L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est de 6 100 000 euros HT. Les documents à remettre avec l'offre seront fixés dans le dossier de la consultation en deuxième phase. Adresse où les éventuelles copies de sauvegarde doivent être remises : Adoma, A l'attention de la Commission d'Appel d'Offres, 33 avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Horaires d'ouverture des locaux pour ce qui concerne le dépôt éventuel des copies de sauvegarde : Du lundi au vendredi de : 8h00 à 18h00, Sauf les jours fériés ou de fermeture exceptionnelle.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacités techniques et professionnelles en adéquation avec l'objet de la consultation (60%) : • Qualité des références présentées par le candidat en rapport avec l'objet de la consultation (30%) • Compétences architecturales et techniques jugées au regard des principales réalisations de l'architecte et des bureaux d'études dans le domaine objet de la consultation (30%)

Description : Liste des documents à transmettre par le candidat : - Lettre de candidature (DC1) - Certifications de qualification professionnelle : la preuve de la capacité pour chacun des cotraitants peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat - Noms et qualités des intervenants qui pourront être amenés à participer à l'élaboration du projet (CV avec références et ce sur chaque compétence demandée devra être fourni) ; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique. Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats doivent fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs capacités et la liste éventuelle des chantiers en cours précisant le montant et la nature des prestations exécutées. - Chaque équipe devra fournir un dossier unique de présentation des compétences représentées au sein de son équipe. Ce dossier comprendra un dossier de références pour chacun des membres du groupement. Il comportera au moins 3 références significatives en réhabilitation et/ou restructuration pour des logements collectifs, d'une complexité équivalente à la présente opération, réalisées dans les 5 dernières années ou en cours (indiquer l'état d'avancement), précisant la SHAB, le nombre de logements, le coût de travaux HT, la date de réalisation, l'adresse de l'opération et le nom du maître d'ouvrage (pour l'architecte, la présentation de plans d'étage courant avant/après sera appréciée. Si le candidat fournit plus de 3 références, seules les 3 premières dans l'ordre de présentation seront analysées. Au titre des références, il sera d'avantage apprécié celles portant sur des opérations de Restructuration consistant à transformer la typologie des logements (aménagements, décloisonnements) nécessitant des réponses optimisées. Si les documents fournis ne sont pas rédigés en langue française, ils devront être accompagnés d'une traduction en français. Niveaux spécifiques minimaux exigés : Les candidats doivent se présenter dans le cadre d'un groupement comprenant au moins un architecte inscrit à l'ordre des architectes. Sont exigées des compétences minima : • en réhabilitation • en désamiantage • en

fluide et performance énergétique (possession et maîtrise du logiciel de calcul selon méthode 3CL) • en structure • en économie de la construction Ces compétences doivent être clairement identifiées et décrites dans la candidature. Pour le mandataire du groupement (Architecte) : Attestation d'inscription à l'Ordre des architectes (loi 03-01-1977) à jour doit être transmise.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière en adéquation avec l'objet de l'opération : (40%) • moyens humains dont l'opérateur économique dispose pour la réalisation de projets de même nature (30%) • chiffre d'affaires global du groupement sur les 3 dernières années (10%)

Description : Liste des documents à transmettre par le candidat : - Le candidat devra fournir pour la ou les sociétés composant le groupement le formulaire DC2 (version au 1er avril 2019) accompagné d'une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de chaque membre des groupements candidats et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années. - Chaque opérateur économique au sein de l'équipe candidate devra fournir un tableau exposant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, pour les 3 dernières années (indication portée au formulaire DC2 ou équivalent). Niveau spécifique minimal exigé : Le chiffre annuel global minimal exigé est de 300 000 € HT pour le groupement.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Exclusion des candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents dûment remplis et signés exigés au présent avis, le cas échéant après qu'Adoma ait demandé à tous les candidats concernés de compléter ces pièces dans un délai identique pour tous

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

Adresse des documents de marché : <https://cdc-ha.cdc-habitat.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=729&orgAcronyme=c10h>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://cdc-ha.cdc-habitat.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=729&orgAcronyme=c10h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 11/04/2024 à 18:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

Informations relatives aux délais de recours : La signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique). Un référé précontractuel peut être introduit dans ce délai jusqu'à la signature du contrat. Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne(JOUE).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : ADOMA

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ADOMA

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ADOMA

Numéro d'enregistrement : 78805803009579

Adresse postale : 52 rue de Servient CS 23836

Ville : Lyon

Code postal : 69455

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : ulrich.bertholin@adoma.cdc-habitat.fr

Téléphone : 0622583851

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Paris

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f797ea01-c314-4a4f-873d-49523932b0a0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/03/2024 à 10:22

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2024